

Published on *Lab Périurbain* (<http://periurbain.cget.gouv.fr>)

Accueil > COVOIT'ICI : premier service public de covoiturage quotidien pour tous



covoit 

[acteur-95-1](#)

**Personne référente:**

Delphine Pelletier

**Adresse site web:**

<http://www.covoitici.fr>

**Adresse Email:**

[delphine@cov.fr](mailto:delphine@cov.fr)

**Téléphone du référent:**

0651462400

**document\_ressource:**

 [2016 09 29 - Expérimentation de stations de covoiturage dans le Vexin.pdf](#)

**Domaine(s) d'action du projet:**

Vivre ensemble et cohésion sociale

Mobilités, services au public et outils numériques

**partenaires:**

Collectivités

Entreprises

Autres partenaires

**labels:**

oui

**Les finalités du projet et ses grands objectifs. Les besoins auxquels il répond:**

La finalité du projet est de faire de la voiture individuelle un transport collectif. L'objectif est d'utiliser les sièges libres pour d'une part accroître la capacité de mobilité dans des territoires trop peu denses pour être couverts en transports collectifs conventionnels. D'autre part, il s'agit de réduire les flux de véhicules afin d'en réduire les impacts négatifs (émissions polluantes, congestion urbaine, impact sur le pouvoir d'achat etc.). Enfin, en mobilisant l'économie du partage, l'action publique peut potentiellement accroître les services rendus aux usagers à budget constant (optimisation de la dépense publique).

**Description du projet:**

COVOIT'ICI est un service pour le covoiturage quotidien (trajets locaux). Il fonctionne grâce à des stations de covoiturage déployées sur le territoire, le long de la chaussée. Les stations de covoiturage constituent l'équivalent d'un arrêt de bus, pour le covoiturage. Le service se décompose en 3 étapes principales : 1. Le passager se connecte ou s'inscrit à la borne de la station de covoiturage, il indique sa destination. Le temps d'attente et le prix lui sont indiqués. Il valide et paye. 2. Sa destination est instantanément affichée sur les panneaux lumineux de la station de covoiturage (et transmise, via internet, à l'application smartphone et bientôt aux véhicules connectés). Un automobiliste peut alors s'arrêter, prend le ticket du passager et le dépose au lieu convenu. 3. Le conducteur récupère l'argent sur internet grâce au ticket, dans les 14 jours qui suivent le covoiturage. Le service s'accompagne d'un système de notation du passager et du conducteur, d'un système de sécurité, de transmission d'informations etc. Plusieurs innovations technologiques permettent le déploiement, à coût limité, d'une telle infrastructure connectées (y compris dans des zones peu couvertes par les réseaux téléphoniques). Le projet porte, au-delà de la conception du service, sur l'engagement d'une dynamique de changements de comportements. Il fait l'objet d'un suivi scientifique. 5 stations sont déjà installées (Chars - Lycée, Oinville sur Montcient, Hardricourt Gare, Vaux sur Seine Gare, Les Mureaux Démo 2), 14 autres sont en cours de déploiement ou en études. Pour plus d'information, voir : - la note jointe au présent dossier - le site internet : <https://covoitici.fr/>

**Les éléments clefs du projet:**

La mise en place de nouveaux services

Le recours à de nouveaux modes de faire (nouvelles pratiques, nouveaux usages)

Autre

---